

Maroc - Programme National de Gestion des Déchets Ménagers (PNDM)

**Appui de la Banque mondiale au
Programme du Gouvernement
pour la Réforme du Secteur**



Journée Nationale de Communication
sur le PNDM, Rabat, 9 juillet 2008

Plan de la Presentation

- Rappel de la situation existante de la GDMA
- Action gouvernementale et principaux accomplissements
- Opportunités et défis pour une meilleure performance du secteur
- Appui de la Banque aux efforts de la reforme du secteur

Situation GDMA en chiffres

- 4,7 millions de tonnes de DM par an, soit en moyenne 0,8 kg/hab./jour.
- 6,2 millions de tonnes par an à l'horizon 2020 résultat d'une croissance démographique (2.85%), urbanisation rapide et évolution des modes de consommation.
- 70% uniquement des déchets produits en milieu urbain sont collectés
- ~ 10% de déchets collectés mis en décharges contrôlée
- 4,5 million de tonnes de DMA sont rejetés dans 300 décharges sauvages
- 15% des dépenses municipales allouées à la GDMA (en 2007: 1 milliard de DH en communes urbaines)

Actions entreprises (2006-2007): Une volonté pour rattraper le retard

- **Septembre 2006**: Elaboration du 1er programme national pour la gestion des déchets ménagers et assimilés baptisé PNDM (15 ans; 37 Milliards de DH)
- **Décembre 2006**: Publication de la première loi 28.00 relative à la gestion des déchets solides
- **Octobre 2007** : La déclaration du nouveau gouvernement place la problématique de GDMA parmi les priorités de l'action gouvernementale

Actions entreprises (2006-2007)

- **Loi de Finance 2008**: Appui technique et financier de l'action municipale pour l'amélioration et la professionnalisation des services collecte des déchets.
- **Novembre 2007**: Initiation , avec l'appui de la BM, d'un programme pour la reforme et le développement du secteur
- **Février 2008**: Trois thèmes retenus par le GM pour la reforme du secteur: *Gouvernance du secteur; la soutenabilité des services; et une meilleure prise en charge des dimensions environnementales et sociales.*

Questions/faiblesses à traiter dans le cadre de la réforme

- **Cadre légal incomplet** et non vulgarisé auprès de la plupart des acteurs: Besoins pour une série de textes juridiques pour une application effective de la loi 28-00.
- **Absence d'outils de planification stratégique** à l'échelle régionale et locale couplée avec une modeste capacités au niveau local et régional.

Questions/faiblesses à traiter dans le cadre de la réforme(2)

- Une qualité des services modeste et une performance économique du secteur qui reste à améliorer (Coûts élevés des prestations par rapport au benchmark international, Coopération intermunicipale absente, etc.).
- Participation du secteur privé reste à améliorer (structures adéquates de contrôle, suivi et évaluation de la performance des opérateurs privés; Contrats forfaitaires manquant d'incitation économique à la performance, etc.)
- Les Opportunités de mobiliser des ressources financières additionnelles dans le cadre de la promotion de la gestion des filières et le développement du MDP restent non saisies.

Questions/faiblesses à traiter dans le cadre de la reforme(2)

- Une pérennité des services de gestion des déchets qui reste à établir : (a) l'inadéquation des instruments fiscaux et parafiscaux en vigueur ; et (b) le manque d'outils permettant la connaissance précise des éléments de cout des différents maillons de la GDS.
- Les aspects environnementaux et sociaux sont souvent mal ou pas pris en compte lors de la conception et la mise en place des systèmes de gestion des déchets ménagers et assimilés.
- Communication avec/sensibilisation des usagers du services mérite d'être renforcée

Appui de la Banque au Programme du Gouvernement

- Un appui technique par la Banque pour le cadrage et l'opérationnalisation du PNDM;
- Un appui au développement et la mise en œuvre d'un projet programmatique Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) dans le secteur des déchets solides ; et
- Un prêt de la Banque pour l'appui à la Politique de Développement du Secteur déchets.

Un appui technique par la Banque pour le cadrage et l'opérationnalisation du PNDM

- La définition des priorités en matière d'appui technique et financier et la définition des critères d'éligibilité et d'allocation de l'appui financier aux CLs
- L'élaboration des modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du PNDM
- Assistance technique dans l'identification des options pour l'amélioration de la pérennité financière du secteur (en collaboration avec l'AFD)
- Mobilisation d'un don pour le développement de stratégie en matière PSP dans le secteur déchets
- Mobilisation d'expertise internationale pour la mise à niveau du système des EIEs et l'élaboration de référentiels techniques (en collaboration avec la GTZ)
- Analyse des impacts sur le social et la pauvreté de la réforme (avec la GTZ)

Appui au Développement de Projet Programmatique MDP dans le Secteur Déchets

- Partenariat avec le FEC pour la conception, la préparation et la mise en oeuvre du projet programmatique MDP
- Selection de ce projet programmatique MDP comme candidat à la Facilité de Partenariat Carbone de la BM
- Mobilisation d'expertise internationale pour le montage du projet et la définition des arrangements institutionnels.

Prêt d'Appui aux Politiques du Développement du Secteur Déchets (2009 -2012)

Les objectifs du prêt seraient d'appuyer le développement du secteur déchets :

- **Thème 1:** une meilleure gouvernance du secteur
- **Thème 2:** la pérennité du service, et
- **Thème 3:** une meilleure performance économique, environnementale et sociale du secteur

PPD Secteur Déchets: Résultats escomptés de la réforme (Thème 1)

- Une mise en œuvre concertée, rationnelle et effective du PNDM avec des parties prenantes à l'échelle régionale et locale engagées et responsabilisées
- Acteurs à l'échelle régionale et locale équipés d'outils de planification appropriés pour la GDMA
- Une politique nationale pour le secteur faisant l'objet de suivi et évaluation effectif.
- La gestion des déchets basée sur un référentiel technique améliorée

PPD Secteur Déchets: Résultats escomptés de la réforme(Thème 2)

- Mécanisme d'incitation pour promouvoir la gestion intégrée des déchets au niveau municipal introduit et mise en application
- intercommunalité soutenue dans un soucis d'économie d'échelle
- Sources additionnelles de revenus pour assurer le recouvrement des coûts de la GDMA
- Compétences dans le domaine de la gestion des déchets améliorées
- Population, responsables locaux et société civile informés de l'évolution de la législation sur la GDM et sur le contenu du PNDM

PPD Secteur Déchets: Résultats de la réforme escomptés (Thème 3)

- Cadre légal relatif à l'EIE amélioré
- Système des études d'impact environnemental et social EIES à l'échelle nationale et régionale effective
- Mise en décharge contrôlée et traitement des DMA généralisée au niveau des communes urbaines
- Décharge sauvages fermées et réhabilitées
- Activités de recyclage et valorisation renforcées
- Performance sociale de la GDMA améliorée (voir présentation sur la AISP)

Merci pour votre attention